

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 1^{er} décembre 2022

Date de la convocation :
24 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le premier décembre
à vingt heures trente minutes,

Date d'affichage :
24 novembre 2022

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges le lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Kalia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Nelly GREUSARD, Isabelle MOITEAUX, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Denis MOREAU, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL.

Nombre de conseillers Présents : 29

Quorum : 17

Absent excusé ayant donné procuration : Joël CARON à Xavier LE MENAHES

2022-72

Absentes excusées : Annick MACE, Véronique DELAUNAY, Annette MARTIN

Monsieur Jean-Louis PITEL a été désigné comme secrétaire de séance

Normand'Epik

Monsieur Leroux cède la parole à madame Marie-Françoise Frouel, vice-présidente en charge du sport et de la culture. Madame Frouel revient sur le projet de proposer des itinéraires à destination des pratiquants de Vélo Tout-Terrain, des hébergements et des infrastructures (station de recharge, de nettoyage, sanitaires, réparateurs, stationnements...) à travers la Normandie, sur plus de 470 kilomètres. De l'Orne à la Manche en passant par le Calvados, les EPCI suivants sont concernés : CDC Domfront-Tinchebray, Andaine-Passais, Val d'Orne et la CA de Flers ; CDC de la Vire au Noireau, Cingal-Suisse normande et Pays de Falaise et la CA Mont-saint-Michel-Normandie

Pour faire suite aux différents échanges à la suite du COPIL du 17 octobre 2022, le projet sera présenté au Comité d'Orientation (Bureau élargi) de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie le 7 décembre prochain. L'objectif est d'entériner les points suivants :

- Avis d'opportunité sur le lancement du projet et accord de principe sur la première estimation (en précisant que des financements seront sollicités),
- Décision sur la position de chef de file de l'Office de Tourisme et la CA Mont-saint-Michel-Normandie,
- Décision sur la coordination des marchés en groupement de commande.

Puis, après accord des collectivités partenaires, une délibération sera proposée en 2023 pour valider le plan de financement affiné (en intégrant les financements sollicités) et autoriser le Président du groupement de commandes à solliciter les financements et signer les dossiers.

Dans ce cadre, le Conseil communautaire est sollicité pour un avis d'opportunité sur ce projet, les grandes lignes du financement envisagé et pour nommer la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie, coordonnateur du groupement de commandes. En effet, la décision de cette dernière sera postérieure à notre prochaine session.

La participation du Val d'Orne à ce projet est actuellement estimée pour les aménagements, hors subventions éventuelles, à 8 200€, HT, soit 9 840€ TTC, pour un montant total de 313 608€ HT, soit 376 329,60€ TTC, pour les huit collectivités impliquées.

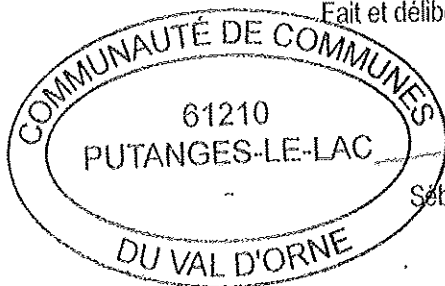
Quant à la communication, le budget s'élève à 42 670€ HT, soit 51 204€ TTC. La participation de chaque EPCI est équivalente et estimée à 5 333,75€ HT, soit 6 400,50€ TTC.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Approuve la participation de la Communauté de communes du Val d'Orne au projet Normand'Epik,
- ✓ Emet un avis favorable quant au budget prévisionnel présenté,
- ✓ Forme, par avance, le souhait de confier à la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie la coordination du groupement de commandes constitué des huit collectivités associées,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document concernant cette opération et à solliciter d'autres organismes pour l'obtention d'éventuelles subventions complémentaires.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Jean-Louis PITEL

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 1^{er} décembre 2022

Date de la convocation :
24 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux,

Le premier décembre

à vingt heures trente minutes,

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges le lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :
24 novembre 2022

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Nelly GREUSARD, Isabelle MOITEAUX, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Denis MOREAU, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL.

Nombre de conseillers
Présents : 29

Quorum : 17

Absent excusé ayant donné procuration : Joël CARON à Xavier LE MENAHES

2022-73

Absentes excusées : Annick MACE, Véronique DELAUNAY, Annette MARTIN

Monsieur Jean-Louis PITEL a été désigné comme secrétaire de séance

Station Trail

Monsieur Leroux cède la parole à madame Marie-Françoise Frouel, vice-présidente en charge du sport et de la culture. Madame Frouel rappelle que ce projet associe les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale présents sur le périmètre géographique de la Suisse normande (CDC Cingal-Suisse normande, Flers Agglo, CDC Pays de Falaise et val d'Orne), afin d'y développer une offre en matière de sport : la course à pied en pleine nature, dénommée « trail » (sentier/piste en anglais).

Après analyse, deux opérateurs (Youmigo et On piste) sont en mesure de nous assister pour développer cette offre. L'objectif étant de lancer, début 2023, une consultation sous la forme d'un groupement de commande piloté par la CDC du Pays de Falaise.

A l'issue de ce processus de sélection, les itinéraires seront mis à disposition des sportifs via des applications dédiées. Madame Frouel détaille les échanges récents sur ce projet :

- COPIL le 5 octobre 2022, en présence des élus représentants les collectivités associées,
- COTECH le 20 octobre associant les cadres des collectivités et en présence de madame Frouel.

Le principe d'une convention constitutive de groupement de commandes vous est présenté afin de permettre à la CDC du Pays de Falaise de lancer cette consultation, en qualité de coordonnateur dudit groupement.

Les éléments financiers sont les suivants :

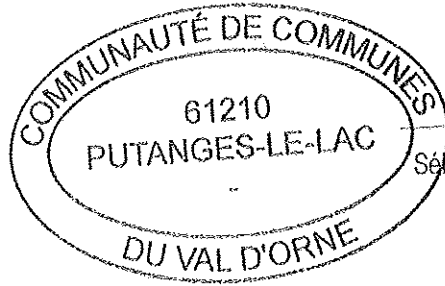
- Frais d'aménagement : 38 600€ TTC (option 1, basique) ou 59 750€ TTC (option 2, standard), la part pour la CDC du Val d'Orne s'élevant à 8 838€ TTC (option 1, basique) ou 13 538€ TTC (option 2, standard) ;
- Frais de communication : 5 000€ TTC, par an, soit, pour la CDC un coût annuel (cotisation) de 1 250€ TTC.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Entérine la participation de la Communauté de communes du Val d'Orne au projet de station trail,
- ✓ Adopte le budget prévisionnel présenté, sous réserve des consultations à venir,
- ✓ Décide de confier à la Communauté de communes du Pays de Falaise la coordination du groupement de commandes constitué des huit collectivités associées,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document concernant cette opération et à solliciter d'autres organismes pour l'obtention d'éventuelles subventions complémentaires.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Jean-Louis PITEL

Date de la convocation :
24 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le premier décembre
à vingt heures trente minutes,
Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges le lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :
24 novembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Nelly GREUSARD, Isabelle MOITEAUX, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Denis MOREAU, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL.

Nombre de conseillers Présents : 29

Quorum : 17

Absent excusé ayant donné procuration : Joël CARON à Xavier LE MENAHES

2022-74

Absentes excusées : Annick MACE, Véronique DELAUNAY, Annette MARTIN

Monsieur Jean-Louis PITEL a été désigné comme secrétaire de séance

Choix d'un cabinet pour l'étude touristique

Monsieur Leroux cède la parole à madame Isabelle Moiteaux, vice-présidente en charge du tourisme et de la communication.

Madame Moiteaux explique que la CDC a délibéré le 23 juin dernier en faveur du lancement d'une étude visant à structurer sa stratégie de développement touristique ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Dans ce cadre, 3 cabinets ont été consultés et rencontrés pour une étude de définition d'une stratégie touristique.

- M. Soète (O Trading & consulting) basé à Bayeux est spécialiste des diagnostics organisationnels. Son offre se décline en 3 phases que sont un diagnostic territorial, l'élaboration d'une stratégie touristique puis l'élaboration d'un plan d'actions et de mise en œuvre de la politique touristique. Le coût de la prestation s'élève à 18 849,5€ HT (22 619,4€ TTC) pour 14,75 jours de missions soit 1 277,93 € / jour.
- Atemia est une agence de taille importante (20 collaborateurs) spécialisée dans l'ingénierie touristique qui dispose de plusieurs références d'études de positionnement touristique en France et à l'étranger. La méthodologie proposée est similaire à celle de M. Soète avec toutefois davantage de réunions dont des ateliers participatifs. Le coût de la prestation est de 16 450€ HT (19 740€ TTC) pour 27,5 jours de travail soit 598,18€ par jour.
- M. Faucon (Stratemark) de Caen dispose d'une longue expérience dans l'expertise touristique auprès des collectivités normandes et a contribué à la création du label Normandie Qualité Tourisme dont il assure le suivi pour le compte de la Région Normandie. Son offre se décline en trois phases : un diagnostic, l'élaboration de la stratégie touristique et la rédaction d'un plan d'action opérationnel. Il propose également de solliciter des avis extérieurs au territoire pour en identifier les éléments à valoriser. Le coût de son intervention s'élève à 12 825€ HT (15 390€ TTC) pour 18 jours de travail soit 712,5€ par jour de travail. Une prestation complémentaire de suivi pendant 5 mois du plan d'actions qui sera mis en place à l'issue de la mission est proposée pour un montant de 2 000 € HT.

| | Atémia | Soete | Stratemark |
|-----------------|--------|-----------|------------|
| Nombre de jours | 27,5 | 14,75 | 18 |
| Montant HT | 16 450 | 18 849,50 | 12 825 |
| Total TTC | 19 740 | 22 619,40 | 15 390 |
| Prix journée HT | 598 | 1 278 | 712 |

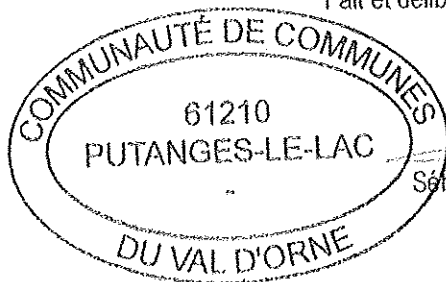
Il convient également de préciser que l'autofinancement de cette étude pourra être réduit à 20%. En effet, 50% du coût de l'opération sera pris en charge par l'Etat dans le cadre de l'appel à projets Destination France dont la CDC est lauréate tandis qu'un cofinancement de 30% de la Région Normandie au titre du FACIT sera sollicité.


Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce dossier.

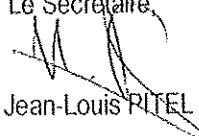
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Décide de retenir la candidature du cabinet Stratemark, mieux-disante,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document concernant cette opération et à solliciter l'obtention d'éventuelles subventions complémentaires.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Jean-Louis PITEL

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 1^{er} décembre 2022

Date de la convocation :
24 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le premier décembre
à vingt heures trente minutes,

Date d'affichage :
24 novembre 2022

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges le lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Kalia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Nelly GREUSARD, Isabelle MOITEAUX, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Denis MOREAU, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL.

Nombre de conseillers
Présents : 29

Quorum : 17

Absent excusé ayant donné procuration : Joël CARON à Xavier LE MENAHES

2022-75

Absentes excusées : Annick MACE, Véronique DELAUNAY, Annette MARTIN

Monsieur Jean-Louis PITEL a été désigné comme secrétaire de séance

Postes d'adjoints techniques sur les pôles scolaires de Bazoches-au-Houlme et de Putanges-le-Lac,

Monsieur Leroux cède la parole à madame Alix Dauger, vice-présidente en charge des finances et du personnel. Madame Dauger signale que le poste actuel sera scindé au profit de deux agents, l'un pour la pause déjeuner, l'autre pour l'entretien des locaux en fin de journée.

Sur la forme, cela implique de supprimer l'actuel poste support (14,15h/35ème) et de créer deux postes à hauteur de 10h45/35ème et l'autre pour 7h30/35ème, à compter du 1^{er} janvier 2023.

L'agent en charge de la pause méridienne étant déjà missionné pour l'entretien hebdomadaire du gymnase (5h/sem), le nouveau poste ainsi mis en place intégrera l'ensemble de ses obligations horaires.

Madame Dauger signale également qu'une mesure d'avancement de grade concerne un agent, ce dernier ayant réuni les conditions d'ancienneté requises et donnant entière satisfaction. Elle suggère d'ajouter la transformation de son poste actuel d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe en un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce dossier.

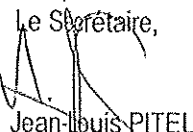
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Décide de supprimer l'actuel poste de 14,15h35ème, au pôle scolaire de Bazoches-au-Houlme et de le remplacer par deux postes à hauteur de 10h45/35ème et 7h30/35ème, à compter du 1^{er} janvier 2023.
- ✓ Décide de supprimer le poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe à raison de 28h45/35ème à compter du 1^{er} janvier 2023
- ✓ Décide de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe à raison de 28h45/35ème à compter du 1^{er} janvier 2023,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document concernant ces décisions.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président,


Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Jean-Louis PITEL

Accusé de réception en préfecture
061-246100390-20221201-2022-75-DE
Date de télétransmission : 12/12/2022
Date de réception préfecture : 12/12/2022



Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 1^{er} décembre 2022

Date de la convocation :
24 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le premier décembre
à vingt heures trente minutes,

Date d'affichage :
24 novembre 2022

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges le lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, , Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Nelly GREUSARD, Isabelle MOITEAUX, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Denis MOREAU, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL.

Nombre de conseillers Présents : 29

Quorum : 17

Absent excusé ayant donné procuration : Joël CARON à Xavier LE MENAHES

2022-76

Absentes excusées : Annick MACE, Véronique DELAUNAY, Annette MARTIN

Monsieur Jean-Louis PITEL a été désigné comme secrétaire de séance

Tarifs des cantines et garderies, renouvellement de la convention avec le Département et le collègue

Monsieur Leroux cède la parole à monsieur Régis Duchesne, vice-président en charge de l'éducation et de la jeunesse. Monsieur Duchesne rappelle le contexte et la décision du Conseil départemental de modifier le prix des repas, compte tenu du contexte économique. Le prix du repas atteint ainsi 3,17€, pour un élève, au lieu de 3,05€.

Cette hausse est déjà répercutée aux parents des collégiens (1^{er} octobre 2022) et doit l'être aux parents des écoliers, à compter du 1^{er} janvier 2023.

Pour ce faire, une délibération est nécessaire et les services du Département ont présenté la convention au titre de l'année 2023, avec cette modification tarifaire.

Monsieur Duchesne soumet l'idée d'ajuster la tarification au 1^{er} janvier 2023 et de prendre à charge, pour les semaines restantes en 2022, la hausse.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Décide d'appliquer le nouveau tarif des repas fournis par le collège à compter du 1^{er} janvier 2023, soit 3,17€ par repas pour les élèves,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document concernant ce dossier.



Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Jean-Louis PITEL

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 1^{er} décembre 2022

Date de la convocation :
24 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le premier décembre
à vingt heures trente minutes,

Date d'affichage :
24 novembre 2022

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges le lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Nelly GREUSARD, Isabelle MOITEAUX, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Denis MOREAU, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL.

Nombre de conseillers
Présents : 29

Quorum : 17

Absent excusé ayant donné procuration : Joël CARON à Xavier LE MENAHES

2022-77

Absentes excusées : Annick MACE, Véronique DELAUNAY, Annette MARTIN

Monsieur Jean-Louis PITEL a été désigné comme secrétaire de séance

Tarif d'entrée pour le concert de Gospel produit par l'orchestre CESAM INTERNATIONAL

Monsieur Leroux cède la parole à madame Marie-Françoise Frouel, vice-présidente en charge du sport et de la culture. Madame Frouel informe qu'un concert de Gospel produit par l'orchestre Cesam International, est organisé le samedi 17 décembre 2022 en l'église de Putanges-Pont-Ecrepin et qu'il y a lieu de se prononcer sur le tarif d'entrée. A cette occasion il vous est présenté un tarif de 10€ par adulte et la gratuité pour les moins de 16 ans.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Entérine le tarif du spectacle Gospel du 17 décembre 2022 ainsi précisé,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document concernant cette décision.



Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Jean-Louis PITEL

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 1^{er} décembre 2022

Date de la convocation :
24 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le premier décembre
à vingt heures trente minutes,
Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges le lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :
24 novembre 2022

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Kafia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, , Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Nelly GREUSARD, Isabelle MOITEAUX, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Denis MOREAU, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL.

Nombre de conseillers
Présents : 29

Quorum : 17

Absent excusé ayant donné procuration : Joël CARON à Xavier LE MENAHES

2022-78

Absentes excusées : Annick MACE, Véronique DELAUNAY, Annette MARTIN

Monsieur Jean-Louis PITEL a été désigné comme secrétaire de séance

Créance éteinte

Monsieur Leroux cède la parole à madame Alix Dauger, vice-présidente en charge des finances et du personnel. Madame Dauger précise aux membres qu'à la suite de l'effacement des dettes d'une locataire décidée par la commission de surendettement, les titres émis d'un montant total de 817,42€ doivent être annulés par un mandat au compte 6542.

Pour votre information, il s'agit de loyers, au titre de l'année 2021.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Constate cette créance éteinte pour un montant de 817,42€,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à procéder aux écritures nécessaires à l'article 6542 du Budget principal, à abonder la ligne par virement et à signer tout document concernant cette décision.



Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Le Secrétaire,

Sébastien LEROUX

Jean-Louis PITEL

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 1^{er} décembre 2022

Date de la convocation :
24 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux,

Le premier décembre

à vingt heures trente minutes,

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges le lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :
24 novembre 2022

Nombre de conseillers
en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, , Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Nelly GREUSARD, Isabelle MOITEAUX, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Denis MOREAU, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL.

Nombre de conseillers
Présents : 29

Quorum : 17

Absent excusé ayant donné procuration : Joël CARON à Xavier LE MENAHES

2022-79

Absentes excusées : Annick MACE, Véronique DELAUNAY, Annette MARTIN

Monsieur Jean-Louis PITEL a été désigné comme secrétaire de séance

Location d'une salle du Centre d'Accueil des associations sportives à monsieur Pongué, entraîneur sportif,

Monsieur Leroux cède la parole à madame Marie-Françoise Frouel, vice-présidente en charge du sport et de la culture. Madame Frouel rappelle que par délibération en date du 15 décembre 2021, le Conseil communautaire avait accepté de louer une salle du Centre d'Accueil des associations sportives à monsieur Pongué, entraîneur sportif, au prix de 150€ par an.

Or, il indique, par courrier daté du 1er juillet 2022, avoir utilisé la salle à deux reprises, en décembre 2021 pour son activité sportive car les adhérents n'ont pas souhaité poursuivre les cours en intérieur à cause du COVID.

Considérant que le titre de recettes d'un montant de 150 € avait été émis à l'encontre de monsieur Pongué, qu'il n'a pu maintenir dans le temps son activité, abandonnée depuis, madame Frouel suggère de procéder à son annulation.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Constate l'abandon de l'activité de monsieur Pongué au centre d'accueil,
- ✓ Décide d'annuler le titre de recettes émis pour un montant de 150€, à son encontre en application de la délibération du 15 décembre 2021,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document concernant cette décision.



Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Jean-Louis PITEL

Département

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

de l'Orne

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

Arrondissement
d'Argentan

Séance du 1^{er} décembre 2022

Date de la convocation :
24 novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux,

Le premier décembre

à vingt heures trente minutes,

Le Conseil de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Putanges le lac, sous la présidence de Monsieur Sébastien LEROUX.

Date d'affichage :
24 novembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 33

Etaient présents : Sébastien LEROUX, Alix DAUGER, Jeanne GUILLOUET, Yvette RUBAN, Sylvain GAUDIN, Katia HALLUIN, Jean-Claude BIGNON, Christine POMMIER, Sophie PICHONNIER, Jean-Louis PITEL, Régis DUCHESNE, , Michel PETIT, Lucien BUAT, Dominique LEMANCEL, Jean ONFROY, Patrice LIENART, Gérard GRANDSIRE, Marie-Cécile LEPELIER, Pierre MADELINE, Nelly GREUSARD, Isabelle MOITEAUX, Philippe GRANDIN, Dominique PICHONNIER, Sébastien BEAUFRERE, François MONTAMBAULT, Denis MOREAU, Philippe MALLARD, Xavier LE MENAHES, Marie-Françoise FROUEL.

Nombre de conseillers Présents : 29

Quorum : 17

Absent excusé ayant donné procuration : Joël CARON à Xavier LE MENAHES

2022-80

Absentes excusées : Annick MACE, Véronique DELAUNAY, Annette MARTIN

Monsieur Jean-Louis PITEL a été désigné comme secrétaire de séance

Petites Villes de Demain

Monsieur Leroux cède la parole à monsieur Philippe Mallard, vice-président en charge du développement économique. Ce dernier souligne que la commune de Putanges-le-Lac est labellisée depuis 2020 et la CDC du Val d'Orne a rejoint ce dispositif à la signature de la convention d'adhésion en juillet 2021.

Dans le cadre de la poursuite de la démarche, un comité de pilotage s'est réuni le 24 novembre dernier, en présence de madame la sous-préfète.

A cette occasion, la convention cadre a été présentée et la proposition du périmètre de l'ORT validée.

L'opération de revitalisation du territoire a pour objet la mise en œuvre d'un projet global de territoire destiné à adapter et moderniser le parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux ainsi que le tissu urbain de notre territoire, afin notamment d'améliorer son attractivité, lutter contre la vacance et réhabiliter les friches urbaines dans une perspective d'innovation et de développement durable.

Monsieur Mallard poursuit en précisant que l'ORT est donc un cadre intégrateur qui se matérialise par une convention signée entre l'EPCI, la commune labellisée Petites Villes de Demain, l'Etat et ses établissements publics. Par ailleurs, le Conseil départemental a souhaité s'associer à la démarche en cosignant la convention. Cette dernière délimite un périmètre de stratégie territoriale ainsi que des secteurs d'intervention.

Les avantages concrets et immédiats de l'ORT confèrent des nouveaux droits juridiques et fiscaux, notamment pour renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville, favoriser la réhabilitation de l'habitat sur l'ensemble de la commune, maîtriser le foncier et faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux.

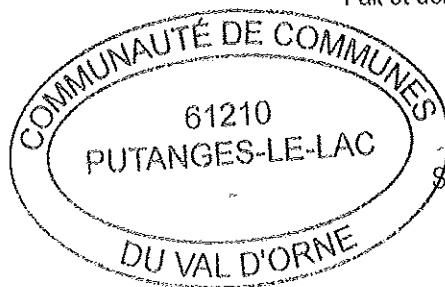
La durée de la convention est fixée à une période minimale de 5 ans, pourra faire l'objet d'avenants annuels en cas de besoin. Elle présente le projet intercommunal, le périmètre, les orientations stratégiques communes, les secteurs d'intervention le cas échéant et les fiches actions principales en matière de revitalisation (24 fiches actions). Quant à la zone retenue, le document distribué vous permet de localiser le centre de Putanges-le-Lac.

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

- ✓ Approuve la démarche de transformation de la convention d'adhésion Petites Villes de Demain en convention d'Opération de Revitalisation du Territoire,
- ✓ Autorise monsieur le Président à signer la convention ORT entre l'Etat, le Département de l'Orne, la Communauté de communes du Val d'Orne et la commune de Putanges-le-Lac,
- ✓ Autorise monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document faisant référence à la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le Président,

Sébastien LEROUX

Le Secrétaire,

Jean-Louis PITEL